

**Réunion d'experts sur la révision de la liste
des maladies professionnelles (recommandation n° 194)**Genève
27-30 octobre 2009**Programme de travail proposé****Mardi 27 octobre**

9 heures - 10 heures

Inscriptions

10 heures - 11 heures

Séance d'ouverture – Salle V

- Allocution d'ouverture de M. G. Dragnich, directeur exécutif, Secteur du dialogue social du BIT
- Election d'un(e) président(e)
- Déclaration liminaire de M^{me} Sameera Al-Tuwaijri, représentante du Directeur général du BIT
- Exposé introductif de M. Shengli Niu, représentant adjoint du Directeur général du BIT, sur les travaux préparatoires du BIT en vue de la mise à jour de la liste des maladies professionnelles
- Examen et adoption du programme de travail

11 heures - 13 heures

Réunions informelles/de groupe (salles III, IV, V) *

14 h 30 - 17 h 30

Discussion générale

- Ordre du jour de la réunion et terrain d'entente établi lors des consultations tenues avant la réunion d'experts
- Entrées ouvertes de la liste des maladies professionnelles
- Entrées relatives à des maladies problématiques
- Conclusions et accord sur les entrées ouvertes et les entrées relatives à des maladies problématiques

17 h 30

Réception au bar du BIT au niveau R.2 Sud

Mercredi 28 octobre

9 heures - 10 heures

Réunions informelles/de groupe *

10 heures - 13 heures

Examen des entrées relatives à des maladies problématiques

- 1.2.5 Rayonnements radioélectriques
- 1.3.7 Paludisme
- 2.1.8 Alvéolite allergique extrinsèque causée par l'inhalation de poussières organiques résultant d'une activité professionnelle, *incluant les «brouillards dégagés par des huiles contaminées»*

* Sur demande.

-
- 2.3.7 Syndrome du canal carpien *causé par un travail répétitif, intense, des vibrations, des postures contraignantes du poignet ou une combinaison de ces trois facteurs*
 - 2.4 Troubles mentaux et du comportement, à *remplacer par «troubles psychologiques»*

14 h 30 - 17 h 30

Examen des entrées relatives à des maladies problématiques

- 3.1.20 Formaldéhyde
- 3.1.21 Virus de l'hépatite B (VHB) et de l'hépatite C (VHC)
- 3.1.X *Inclusion éventuelle de la «silice cristalline» en tant qu'agent cancérigène*
- Autres éléments XXX (identifiés et acceptés pendant la discussion générale)

17 h 30 - 19 h 30

En cas de besoin

Jeudi 29 octobre

9 heures - 10 heures

Réunions informelles/de groupe (salles III, IV, V) *

10 heures - 13 heures

Examen de la liste proposée des maladies professionnelles

Discussion sur les travaux futurs:

- nouvelles maladies professionnelles
- processus décisionnel
- calendrier et organisation en vue d'une nouvelle mise à jour de la liste
- autres activités à examiner par l'OIT

14 h 30 - 17 h 30

En cas de besoin

17 h 30 - 19 h 30

En cas de besoin

Vendredi 30 octobre

9 heures - 11 heures

Réunions informelles/de groupe *

11 heures - 13 heures

Adoption du rapport de la réunion et de la nouvelle liste des maladies professionnelles (recommandation n° 194)

Séance de clôture

14 h 30 - 17 h 30

En cas de besoin

* Sur demande.